

Comité de suivi
du Projet Héritage

COMPTE RENDU SYNTHÉTISÉ
RENCONTRE #22

RÉALISÉ PAR



20 novembre 2023

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Actions de suivi de la précédente rencontre.....	3
3	Suivi des signalements.....	4
4	Retour sur l'inauguration du parc Héritage.....	5
5	Avancement des travaux et gestion du parc	6
6	Discussion sur la continuité du Comité de suivi	7
7	Prochaines étapes / prochaine rencontre	9
8	Varia.....	9
9	Fin de la rencontre.....	10

Liste des annexes

Annexe I : Liste de présences	11
Annexe II: Ordre du jour.....	13

1 MOT DE BIENVENUE

Le facilitateur souhaite la bienvenue aux membres du Comité de suivi pour la 22^e rencontre du Comité. Un tour de table est fait pour accueillir deux nouvelles personnes à la rencontre du Comité.

2 ACTIONS DE SUIVI DE LA PRÉCÉDENTE RENCONTRE

Une seule action de suivi était prévue à la rencontre, soit de partager des détails sur l'établissement des concentrations initiales pour les émissions atmosphériques, notamment la fréquence de prise de données.

Une personne de l'équipe de Graymont explique que les concentrations initiales ne sont pas spécifiques à Bedford. Elles sont définies par règlement pour la province et utilisées par défaut s'il n'y a pas d'autres valeurs disponibles.

Le facilitateur explique que puisque les opérations de Graymont sont à Bedford depuis longtemps, il aurait été impossible de se baser sur les données avant les émissions. C'est pourquoi les concentrations initiales ont été utilisées. Celles-ci sont généralement calculées selon la moyenne de données prise chaque jour durant un an. L'attestation d'autorisation accordée à l'entreprise se base sur ces données.

Une personne de l'équipe de Graymont présente le tableau ci-dessous :

Contaminants	Contribution usine	Concentration initiale	Concentration totale (usine + initiale)		Norme RAA
	ug/m ³	ug/m ³	ug/m ³	% critère	ug/m ³
Antimoine	0,00000178	0,007	0,00700178	4%	0,17
Argent	0,0000093	0,005	0,0050093	2%	0,23
Arsenic	0,00000347	0,002	0,00200347	67%	0,003
Béryllium	0,000000916	0	0,000000916	0%	0,0004
Cadmium	0,000000916	0,003	0,003000916	83%	0,0036
Chrome IV	0,00000693	0,002	0,00200693	50%	0,004
Cuivre	0,000457	0,2	0,200457	8%	2,5
Mercure	0,00000414	0,002	0,00200414	40%	0,005
Nickel	0,000071	0,002	0,002071	15%	0,014
Plomb	0,0000111	0,025	0,0250111	25%	0,1
Thallium	0,00000189	0,05	0,05000189	20%	0,25
Vanadium	0,0000149	0,01	0,0100149	1%	1
Zinc	0,00159	0,1	0,10159	4%	2,5

- Un membre mentionne que la concentration totale (soit l'addition de la concentration initiale et de la contribution de l'usine) s'approche des limites réglementaires pour certains contaminants. Une personne de l'équipe de Graymont acquiesce, mentionnant le cadmium et l'arsenic. Il est toutefois précisé que les contributions de l'usine sont significativement inférieures aux concentrations initiales, qui représentent

la majorité de la concentration totale. Graymont est donc responsable d'une faible part des concentrations de contaminants dans l'environnement.

- Un membre demande de préciser si les concentrations initiales représentent ce qui est naturellement dans l'air et que la concentration totale représente le total incluant la contribution de l'usine. Le facilitateur indique que oui. Une personne de l'équipe de Graymont explique que le total est calculé en fonction de modélisation faite à partir de données prises sur les cheminées de l'usine. Ces modélisations tiennent compte des données météorologiques et d'autres facteurs pouvant influencer la qualité de l'air. Les concentrations maximales mesurées sont utilisées dans la modélisation afin de s'assurer de ne jamais dépasser les normes.
- Une personne de l'équipe de Graymont ajoute que des mesures sont également en place pour éviter des dépassements de normes régionalement. Comme Graymont émet des contaminants dans l'air, il est possible que d'autres industries émettrices voulant s'établir dans le secteur soient refusées. Le facilitateur ajoute qu'une autre industrie qui viendrait s'établir dans le secteur pourrait également se voir imposer des normes plus sévères dans leur attestation d'assainissement pour éviter des dépassements dans la région.

3 SUIVI DES SIGNALEMENTS

Note aux lecteurs.trices : En raison de la présence téléphonique de la personne de l'équipe de Graymont traitant de ce sujet uniquement, le suivi des signalements a été fait plus tôt afin de pouvoir la libérer.

Une personne de l'équipe de Graymont présente les trois signalements qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre en avril 2023.

Le 1er juin dernier, un boyau du système de refroidissement d'un camion a cédé, duquel environ 30 litres d'antigel se sont déversés dans le stationnement asphalté en face du garage mobile. Les employés ont épongé le déversement avec des absorbants et les ont ensuite disposés dans un conteneur approprié.

Le 14 juin, le pistolet du réservoir de diesel est resté collé à un véhicule alors que celui-ci remplissait son réservoir, une quinzaine de litres est tombée sur l'asphalte. L'employé a tout de suite mis de l'absorbant en granule et a disposé le tout dans le conteneur dédié aux déversements. Une demande a été faite pour réparer le pistolet.

Le 14 juillet, il y a eu un déversement d'huile hydraulique biodégradable d'environ 25 litres dû à une surpression du système hydraulique d'un camion. Le tout a été nettoyé et mis dans le conteneur approprié.

Le MELCC a été avisé de ces trois signalements.

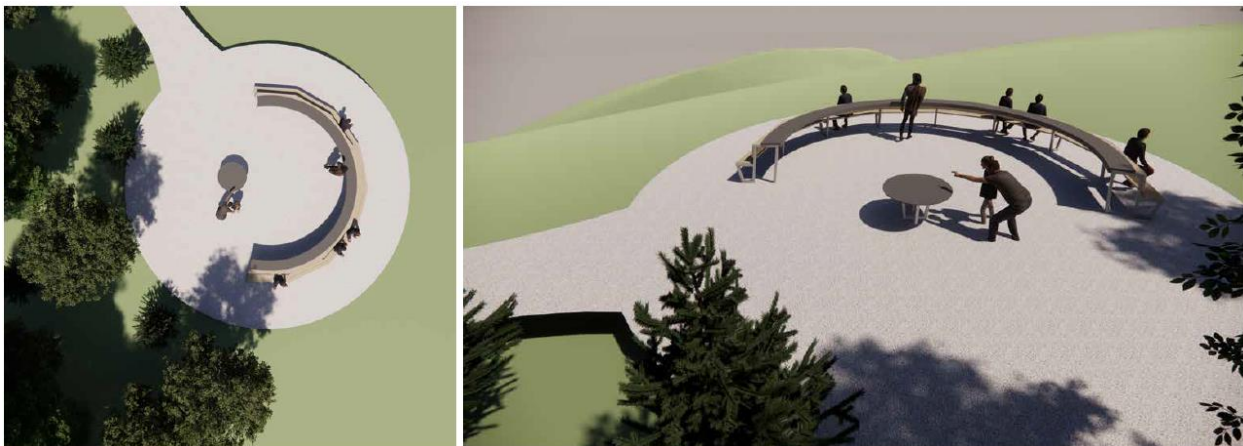
- Un membre demande si les signalements sont pour l'ensemble de l'usine de Bedford, à quoi une personne de l'équipe de Graymont indique que oui. La personne ajoute qu'il y a eu un seul signalement concernant le Projet Héritage en 2023. Celui concernait la concentration des matières en suspension dans l'eau causée par le pompage d'un bassin et avait été immédiatement corrigé.

4 RETOUR SUR L'INAUGURATION DU PARC HÉRITAGE

Une personne de l'équipe de Graymont présente les événements qui se sont déroulés lors de l'inauguration du Parc Héritage le 20 juin 2023. Quelques membres du Comité étaient présents à l'événement.

Le facilitateur demande aux membres leur rétroaction sur leur utilisation du parc cet été :

- Un membre mentionne avoir profité du parc à quelques reprises. Deux personnes lui ont dit être très heureuse du parc et de la vue 360° de la montagne. L'une d'entre elles voulait organiser un festival de musique et aimerait qu'il y ait plus d'activités et que le parc soit davantage publicisé.
- Le facilitateur demande s'il y a eu des événements cet été ce à quoi un membre lui répond qu'il y a eu deux concerts, un du Cercle Philharmonique de Saint-Jean-sur-Richelieu et un hommage aux Beatles. Il y avait une foule assez impressionnante malgré le peu de publicité.
- Un membre indique avoir reçu des amis de l'extérieur de la région qui ont trouvé que le projet était une manière unique et intéressante pour l'entreprise de partager ses bénéfices avec la communauté.
- Un visiteur partage son agréable expérience au parc et souligne que le caractère positif du parc atténue ses impacts négatifs. La personne se sent chanceuse d'avoir accès à cet endroit paisible.
- Un membre demande si les gens pourront glisser l'hiver et indique s'être fait demander s'il y aura une butte de glisse et un aménagement avec un banc en haut. Une personne représentante de Graymont répond qu'il y aura du déneigement pour accéder à la butte de glisse qui est déjà existante.
- Un membre signale avoir fréquemment apprécié le parc et avoir également reçu la suggestion d'installer un banc en haut de celui-ci.
- Une personne de l'équipe de Graymont indique que le site reste assez propre ce à quoi un membre répond qu'il ne devrait pas installer de poubelle en haut de la colline, car ça incite les gens à ramener et trier leurs déchets.
- Une personne de l'équipe de Graymont indique que l'installation de poubelles en haut n'était pas prévue. Il montre l'aménagement prévu et indique qu'il y a aura des gravures indiquant les montagnes vues par les utilisateurs.



- Un membre propose son aide pour les gravures.
- Un membre suggère l'installation de longue-vue au sommet de la colline et précise qu'une compagnie ontarienne en fabrique.

- Une personne de l'équipe de Graymont mentionne avoir reçu l'idée d'aménager une structure avec un toit en haut afin que les gens puissent être à l'ombre.
- Un membre souligne l'arrêt des jeux d'eaux pendant la canicule et demande si le centre de pratique des pompiers va rester où il est actuellement (à côté du parc). Un autre membre répond qu'il n'est pas prévu de la déplacer, mais qu'il a été peint et que le logo pourrait être ajouté. Une personne de l'équipe de Graymont indique qu'avec la clôture, la centre est bien intégré dans le milieu. Un membre souligne qu'il serait intéressant de publiciser le centre, puisqu'il dessert toute la région.
- Une personne de l'équipe de Graymont indique que l'entreprise a contribué financièrement à l'achat des conteneurs du centre de pratique.

5 AVANCEMENT DES TRAVAUX ET GESTION DU PARC

Une personne de l'équipe de Graymont présente la première saison d'entretien du parc, gérée par Graymont et déléguée à des sous-traitants. L'entretien du pavillon et des alentours, incluant les poubelles, ont été faits par la Ville de Bedford, alors que l'entretien de la pelouse était fait par une autre entreprise.

La personne représentant Graymont admet qu'il y a eu quelques problèmes avec les jeux d'eaux. D'abord, il y a eu une perte de pression sur les brumisateurs, mais l'équipe n'avait pas le temps de mobiliser de l'espace pour la réparation. Il s'est avéré que le tuyau était brisé, mais heureusement, il ne sera pas nécessaire de briser la dalle pour réparer le bris. Puis, un défaut de fabrication a été remarqué sur les activateurs au sol des jeux d'eau. Un système plus fiable sera installé au printemps.

La personne ajoute que l'alimentation des cours d'eau avec les eaux de pompage fonctionne bien et que l'eau est envoyée plusieurs fois par jour pour dénoyer la carrière, comme Graymont s'est engagée à faire.

L'accès internet au pavillon est prévue cet hiver, après quelques délais causés par le fournisseur.

- Une personne de l'équipe de Graymont demande si l'internet sera accessible à tous, ce à quoi une autre lui répond que cette décision serait prise quand l'internet sera installé.
- Une personne de l'équipe de Graymont demande s'il y a un point d'accès mobile à Bedford ce à quoi un membre lui répond que ça avait déjà été discuté par le passé, mais que ce n'était pas une réalité à sa connaissance.

Des bornes de recharge électrique ont été installées dans le stationnement et mise en fonction au tarif de 1\$/heure.

- Plusieurs membres confirment que les bornes sont utilisées.

Le parc a fermé en même temps que les autres parcs de Bedford, à l'Action de grâce. Les jeux d'eaux ont été hivernisés et les bâtiments, contrôlés par un système de minuterie pendant l'été, ont été verrouillés. Il est tout de même possible de les déverrouiller manuellement si on voulait organiser un événement. Il n'y aura pas de déneigement des sentiers.

- Un membre demande si on s'attend à ce que des gens utilisent tout de même le parc en hiver, à quoi un autre membre répond qu'il y aura sans doute des gens en raquettes.
- Un membre demande si les clôtures de cèdres sont permanentes ou seront retirées lorsque les arbres auront poussé. Une personne de l'équipe de Graymont indique que les enclos de plantation pourraient

être enlevé dans quelques années lorsque les arbustes auront pris de la maturité. Leur présence améliore la qualité de la plantation. À ce jour, les arbustes sont en santé.

- Un membre indique avoir vu des chevreuils dans les enclos de plantation.

Un membre de l'équipe de Graymont présente les dépenses d'opérations de 2023 et les dépenses prévues en 2024, puisqu'un membre avait posé la question dans une précédente rencontre. Il est précisé que des arrosages sont à prévoir à moyen terme, en raison du drainage naturel élevé du sol de la montagne.

- Le facilitateur demande si l'entretien sera assumé par Graymont pour les prochaines années. Un membre de l'équipe de Graymont explique que l'entreprise met sur pied une fiducie qui pourra reprendre le relai de l'entretien du parc. La fiducie est en développement avec les trois municipalités concernées et à partir du moment que celle-ci est prête, elle pourra prendre en charge la gestion du parc.
- Un membre souligne que dans le tableau du budget, les montants pour l'entretien des bâtiments est plus élevé en saison que hors saison et demande combien de temps est alloué à l'entretien pour cette période. Une personne de l'équipe de Graymont lui répond que c'est environ 2 heures par jour.
- Un membre souligne qu'il y a un peu d'érosion sur la montagne en période de forte pluie et demande si l'ajout de plus de roche pour limiter ruissellement serait une option. Une personne de l'équipe de Graymont indique que ce n'est pas prévu, mais qu'il serait possible d'aller voir au printemps lors de l'installation du mobilier.
- Le facilitateur suggère une visite commune au printemps et les membres soulignent leur appui à l'idée.
- Un membre demande si le bassin de rétention du stationnement a reçu beaucoup d'eau ce à quoi un autre membre lui répond qu'il y a eu de la pluie dans le bassin, mais pas d'accumulation.
- Un membre demande à quoi sert le réservoir d'eau présenté dans le budget. Une personne de l'équipe de Graymont lui répond que c'est pour arroser les arbres de la halde. Les nouveaux arbres du parc devront aussi être arrosés et sont garantis par le fournisseur jusqu'au printemps.

6 DISCUSSION SUR LA CONTINUITÉ DU COMITÉ DE SUIVI

Concernant le futur du Comité de suivi, le facilitateur mentionne qu'aucun consensus n'avait été identifié et qu'il avait été convenu de poursuivre la discussion. Il note que les membres du Comité avaient émis un sentiment de devoir accompli quant à leur apport au Comité, de même que la volonté de trouver une façon simple de partager de l'information sur le projet au public. L'idée Comité de bon voisinage avait été évoquée, sans être partagée par l'ensemble des membres.

Il précise que la communication avec les membres se poursuivra par courriel et qu'il avait été convenu que la rencontre d'aujourd'hui serait la dernière rencontre du Comité.

M. Alexandre Renaud, nouveau directeur des opérations des Cantons de l'Est pour Graymont indique que l'objectif est de trouver une façon de maintenir les discussions avec la communauté, tout en partageant régulièrement des informations. Il estime donc que les deux options seraient de laisser les gens prendre contact directement avec Graymont ou la mise en place d'un comité connu.

Le facilitateur demande aux membres ce qu'ils pensent d'un comité comme véhicule de communication :

- Un membre fait valoir l'importance de garder le dialogue ouvert avec les citoyens et estime que le Comité est excellent pour avoir des réponses. Le nouveau comité pourrait se réunir deux fois par année, à

l'ouverture et la fermeture du parc. La personne souligne l'importance de mettre en place un mécanisme pour recruter de nouveaux membres, sans impliquer un trop grand nombre de personnes.

- Le facilitateur demande si un mécanisme du type événement ayant lieu à quelques reprises dans l'année serait plus pertinent. Les membres sont favorables à l'idée, tout comme celle d'un comité à fréquence réduite.
- Un membre propose un site web avec des informations toujours accessibles et des questions/réponses. Une personne de l'équipe de Graymont indique que le site web du Projet Héritage remplissait ces fonctions et qu'il est maintenant archivé.
- Un membre souligne l'importance d'un mécanisme de communication pour signaler des problèmes et améliorations à faire. La personne suggère des ambassadeurs bénévoles qui recevraient une ou deux formations par années sur les activités de Graymont et qui pourraient relayer l'information dans le parc et recevoir la rétroaction des citoyens. Les membres sont partagés sur l'idée.
- Une personne de l'équipe de Graymont précise qu'un représentant de l'entreprise fera partie de la fiducie, mais que le Parc Héritage et Graymont sont deux entités séparées. Afin que le parc soit vraiment un legs à la communauté, le nom de l'entreprise n'y est pas associé, pareillement à ses autres contributions communautaires.
- Un membre suggère la tenue d'événements portes ouvertes.
- Un membre propose un mélange de mécanismes, soit une assemblée une fois par année et des ambassadeurs tout au long de l'année.
- Un membre demande si la fiducie pourra reprendre les activités de Graymont, à quoi on lui répond que la fiducie confiera à un organisme les tâches d'entretien et d'organisation du parc et qu'il y aura probablement une tierce partie qui gèrera les activités.
- Une personne de l'équipe de Graymont propose comme idée l'organisation d'un événement annuel au parc avec l'appui de la fiducie pour informer sur les opérations de Graymont et entretenir la mémoire du parc, en plus des bulletins publiés par l'entreprise chaque année.
- Dans le même sens que le commentaire précédent, un membre suggère la tenue d'une journée « Graymont » pour parler des activités de l'usine et des projets à venir. L'activité se tiendrait au Parc Héritage.
- Un membre demande s'il serait possible de tenir une journée porte ouverte comme ça avait été fait en 2019, à quoi une personne de l'équipe de Graymont répond qu'il est prévu d'en refaire une, mais pas avant un an ou deux. Pour la prochaine année, les ressources de l'entreprise seront concentrées sur le 200^e de l'usine de Marbleton.
- Un membre demande quelle est la profondeur actuelle de la fosse, à quoi on répond que la profondeur n'a pas changé, la fosse a simplement été élargie. Il faudra retirer de l'ardoise horizontalement avant de creuser plus profondément.
- Le facilitateur récapitule en indiquant que le site web est un outil important. Il souligne également que la fiducie pourrait servir de véhicule pour diffuser des informations, et que l'organisation d'un ou deux événements par an afin de partager des détails sur les opérations pourrait être une option.
- Un membre demande si le mont Pinnacle est géré en fiducie ce à quoi on répond qu'une partie du mont est géré par une fiducie, mais pas le sommet (qui est une propriété privée).

- Un membre souligne que la prochaine étape serait de voir comment la fiducie se formera et comment ses activités seront gérées. La personne souligne que ce serait important que la fiducie rencontre les membres du comité, dans un objectif de continuité.
- Un membre souligne que la fiducie aurait la même composition de titre que le Comité.

Un membre de l'équipe de Graymont indique que des orientations seront données au printemps sur le mécanisme privilégié par l'équipe.

- Un membre suggère d'effectuer une rencontre en haut de la montagne une fois que les aménagements seront installés au printemps pour en rediscuter.

7 PROCHAINES ÉTAPES / PROCHAINE RENCONTRE

Le compte rendu de la rencontre sera partagé aux membres comme à l'habitude.

La réflexion quant à la continuité se poursuivra cet hiver et une orientation sur le mécanisme privilégié par Graymont sera donnée au printemps.

Actions de suivi	Échéancier	Suivi
Partager l'orientation de Graymont sur le mécanisme privilégié sur la continuation du comité	Printemps 2024	À faire
Partager le compte rencontre #22 aux membres pour validation	Décembre 2023	À faire

8 VARIA

Installation de sondes dans les puits avoisinants l'usine de Graymont

Lors d'une précédente rencontre, une question avait été demandée concernant la fréquence à laquelle les mesures des niveaux d'eau dans les puits avoisinants l'usine de Graymont étaient prises. Une personne de l'équipe de Graymont explique que les mesures sont prises aux 15 minutes.

- Un membre demande si les sondes mesurent la nappe phréatique, à quoi on répond positivement, les sondes mesurent les niveaux d'eau dans la nappe phréatique.

Suivi du financement des projets pour la réduction de GES

À la suite d'une rencontre avec l'organisme Mères au Front en février dernier, l'organisme avait demandé à savoir comment Graymont allait utiliser les fonds disponibles pour financer des projets de réduction des gaz à effet de serre (GES). Pour le contexte, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) avait annoncé différents investissements qui visaient à aider des entreprises à réduire leurs GES. Graymont faisait partie de la liste, toutefois, l'entreprise n'avait pas fait une telle demande. Les investissements proviennent du Fonds Vert à lequel Graymont a contribué, comme plusieurs autres entreprises. Pour obtenir des fonds, les entreprises doivent proposer des projets au ministère. Graymont a donc fait deux demandes de financement.

La première demande vise à réaliser une étude technico-économique sur les technologies de décarbonation émergentes applicables aux usines de Graymont au Québec (Bedford et Marbleton). Cette étude est à mi-chemin, en cours depuis août dernier. Les résultats sont attendus en 2024. Le résultat sera une ingénierie préliminaire de quelques options de projets concrets, probablement à une échelle de démonstration, pour les technologies les plus pertinentes. Cette demande de 251k\$ CAD a été acceptée par le ministère.

La deuxième vise une amélioration du système de combustion pour le gaz naturel des deux fours à Bedford. Cette amélioration permettrait d'utiliser davantage de gaz naturel sur une période annuelle, au lieu de combustibles solides (ex. charbon). Cette demande de 1M\$ CAD déposée le 26 septembre est en attente d'approbation.

Graymont s'est engagé à faire le suivi auprès de Mères au Front au fur et à mesure que les projets avancent.

- Un membre demande quelle est la proportion de gaz naturel versus le charbon utilisé dans les fours, à quoi on répond que dans la dernière année, les fours fonctionnaient 100% au gaz naturel. Cependant, le gaz naturel ne permet pas une production de chaux aussi importante que lorsque l'usine utilise des combustibles solides. Le projet permettrait d'être plus productif tout en utilisant du gaz naturel.

Suivi sonore

Un suivi sonore en continu a été fait pour toute la durée de travaux du parc sans aucun dépassement des niveaux sonores. L'engagement de Graymont était de déposer une étude après 5 ans pour évaluer la pertinence de maintenir le suivi sonore en continu. Il a donc été convenu avec le ministère de retirer les stations. Des études de conformités à la limite de propriété seront faites comme à l'habitude à toutes les années ou aux deux ans.

9 FIN DE LA RENCONTRE

L'équipe de Graymont et le facilitateur remercie les membres pour leur contribution au Projet Héritage et leur implication sur le Comité.

La rencontre se termine à 20h00.

Production du compte rendu

Roxanne Breton, Transfert Environnement et Société
Secrétaire du Comité

Annexe I :

Liste de présences

LISTE DES PRÉSENCES – 20 NOVEMBRE 2023

COMPOSITION	NOM DES MEMBRES	Présence
MEMBRES DU COMITÉ		
Membres citoyens		
Citoyen #1	Pierre Gervais	X
Citoyen #2	Isabelle Bernard	X
Citoyen #3	Urbain Swennen	
Membres citoyens substitués		
Citoyen substitut #1	Julie Muzzi	
Citoyen substitut #2	Guylaine Forget	
Citoyen substitut #3	Sébastien Paris	
Représentant d'organismes locaux		
Représentant du milieu socio-économique (RGABR)	Kevin Craft	X
Représentants municipaux		
Représentante de la Ville de Bedford	Marie-Pier Tougas	X
Représentante substitut de la Ville de Bedford	Marie-Ève Brin	
Représentante de Stanbridge Station	Sylvie Bernatchez	X
Représentant du Canton de Bedford	M. Daniel Rivet	X
Représentants de Graymont (Coordination)		
Chargée de projet – Amélioration continue	Claudia Houde	X
Responsable relations communautaires et environnement	Josée Pinault	X (téléphonique/partielle)
Coordonnateur du Projet Héritage	Erik Simard	X
Directeur des opérations, Cantons-de-l'Est	Alexandre Renaud	X
PERSONNES-RESSOURCES		
Facilitateur	Isaac Gauthier	X
Secrétaire	Roxanne Breton	X

Annexe II:

Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI

Projet Héritage, Graymont

Bedford

Salle de conférence – Usine Graymont

1015 Chem. de la Carrière, Bedford

20 novembre 2023 - 18h30 à 20h30

Ordre du jour (proposition)

- 18 h 30 Mot de bienvenue et approbation de l'ordre du jour
- 18 h 35 Actions de suivi de la précédente rencontre :
- Partager des détails sur l'établissement des concentrations initiales pour les émissions atmosphériques, notamment la fréquence de prise de données.
- 18 h 55 Retour sur l'inauguration du parc Héritage
- 19 h 05 Avancement des travaux et Gestion du Parc
- Première saison par Graymont
 - Prochaines années
- 19 h 40 Discussion sur la continuité du Comité de suivi
- Avenues possibles pour la suite
 - Présence d'Alexandre Renaud, nouveau directeur de l'usine
- 20 h 10 Suivi des signalements
- 20 h 20 Prochaines étapes / prochaine rencontre
- 20 h 25 Varia
- Installation des sondes dans les puits
- 20 h 30 Fin de la rencontre